SIR GEORGE WILLIAMS UNIVERSITY

1435 DRUMMOND ST., MONTREAL 25
TELEPHONE 879-2867

NEWS RELEASE

February 25, 1969
FOR RELEASE UPON RECEIPT

Grade XI students entering the Day Division of Sir George Williams University in September 1969 will take a two-year CEGEP-parallel program before proceeding on to the regular three-year undergraduate program. It will therefore take five years to obtain the degrees of B.A., Bachelor of Fine Arts, B.Sc. and B. Comm. The length of the undergraduate Engineering program has still to be decided.

The CEGEP-parallel program is being introduced by Sir George Williams as a temporary measure to help ensure the orderly development of college-level education in the English-language sector of the provincial system. It will be withdrawn when sufficient English-language CEGEP's have been set up. The program will be generally in keeping with that offered by Dawson College and other CEGEP's, but with some differences in the contents of individual courses. In addition, the opportunity is being taken to investigate new approaches to college-level education. For instance, it is hoped to offer pre-B.A. students an integrated studies program similar to the special Arts program now taken by freshmen at some Canadian and American universities.

Admission requirements will be generally similar to those for the current academic year, and there will be places for about 1,500 students from Grade XI. The academic year will continue to consist of two thirteen-week terms, exclusive of examinations, and a student will normally take five courses.

In 1969, qualified Grade XII students will be admitted to second-year University, and so will normally graduate in three years.

Fees will have to be charged for the CEGEP-parallel program. The amount depends on discussions now proceeding with the Department of Education regarding the extent of the government subsidy per student. It is hoped to announce the fee scale in the near future.

For the 1969-70 academic year there will be no change in the operations of the Evening Division; CEGEP-parallel courses will not be offered. However, intending students should be aware that the introduction of a college-level program in the Day Division is likely to result in a revision to the policies that govern transfer from the Evening Division to the Day Division.

From the office of: Malcolm Stone,
Information Officer

SIR GEORGE WILLIAMS UNIVERSITY

1435 DRUMMOND ST., MONTREAL 25
TELEPHONE 879-2867

NEWS RELEASE

Pour publication le 25 février 1969

Les élèves de 11e année qui, en septembre 1969, s'inscriront à l'Université Sir George Williams - division du jour - devront suivre deux années du programme équivalent au CEGEP (Collège d'enseignement général et professionnel) avant d'entreprendre le programme des trois années universitaires. Un cycle de cinq ans sera donc exigé en vue de l'obtention du B.A., du B.F.A., du B.Sc. et du B. Comm. La durée du programme d'études universitaires pour le génie reste encore à être discutée.

Le programme équivalent au CEGEP est introduit par l'Université Sir George Williams comme projet temporaire afin d'assurer le développement méthodique de l'éducation collégiale de langue anglaise dans le cadre provincial. Le programme sera discontinué lorsqu'un bon nombre de CEGEP anglais seront établis. Le programme sera à peu près le même que celui offert par le Collège Dawson et d'autres CEGEP, mais avec quelques divergences dans le contexte des cours individuels. De plus, des recherches seront faites afin d'introduire d'autres programmes au niveau de l'éducation collégiale. Par exemple, on espère offrir aux élèves suivant des cours préparatoires au B.A., un programme d'études semblable au programme spécial des arts et lettres offert dans les universités canadiennes et américaines.

Les conditions d'admission seront en général les mêmes que celles exigées pour l'année universitaire en cours; environ 1,500 élèves de la 11e année pourront être acceptés. L'année universitaire sera divisée en deux termes de 13 semaines - comme actuellement - sans compter la période des examens; l'élève s'inscrira normalement à cinq cours.

En 1969, les élèves de la 12e année seront admis en 2ième année universitaire et seront normalement diplômés trois ans plus tard.

Les frais devront être chargés au programme équivalent au CEGEP. Le montant total de ces frais sera divulgué après les discussion en cours avec le Département de l'Education en regard des subventions gouvernementales accordées à chaque élève.

Pour l'année universitaire 1969-70, il n'y aura aucun changement dans la division du soir; les cours du programme équivalent au CEGEP ne seront pas offerts. Toutefois, il est entendu que l'introduction d'un programme d'études au niveau collégial devra faire appel à une revision des normes régissant le transfer des cours de la division du soir à la division du jour.

Du bureau de l'Information: Yvette Biondi